



*Réseau thématique soutenu par le FRQS*

<b>Programme 1.1 : Recherche clinique — Jeune chercheur LETTRE D’INTENTION</b>		
<b>Vérifications préalables à l’évaluation de la lettre d’intention par la coordonnatrice scientifique et le président du comité du programme 1.1.</b> Tous les critères d’admissibilité doivent être respectés, sinon la lettre d’intention est rejetée.		
<b>CRITÈRES D’ADMISSIBILITÉ</b>		
	<b>Documents/Définitions</b>	<b>Oui/non</b>
Le demandeur principal est un jeune chercheur membre du REPAR	Être un membre régulier du REPAR ayant moins de quatre (4) ans d’expérience depuis l’obtention de son statut de chercheur autonome (selon la définition des FRQ), excluant les congés parentaux	OUI/NON
CV du demandeur principal	Avoir une version à jour de son CV dans son profil de membre du REPAR. Seul un CV commun canadien, de format FRQS, FRQSC, FRQNT, IRSC, CRSH ou CRSNG, est accepté.	OUI/NON
Autre subvention du programme 1.1	Le demandeur principal n’a jamais obtenu de subvention du programme 1.1 (en cours ou terminée)	OUI/NON
Nombre d’applications au programme 1.1	Le demandeur principal n’a pas appliqué plus de deux (2) fois au programme 1.1	OUI/NON
Autre soumission dans les programmes du REPAR	Le demandeur principal n’a pas soumis ou ne soumettra pas de projet à un autre programme du REPAR en tant de demandeur principal pour le présent concours (2019-2020). Si la réponse de l’autre programme est connue et que sa demande a été refusée, le demandeur peut soumettre une demande au programme 1.1.	OUI/NON

Présence d'un membre chercheur régulier « senior » du REPAR dans l'équipe de recherche	L'équipe de recherche compte au moins un membre régulier « senior » du REPAR afin de favoriser l'intégration du demandeur principal (un jeune chercheur) dans un réseau de chercheurs	OUI/NON
Rôle des membres de l'équipe de recherche	Le rôle de tous les membres de l'équipe doit être significatif pour la réalisation du projet et leur expertise doit compléter celle du demandeur principal et celle des autres membres de l'équipe	OUI/NON
Nouvelle initiative	Le projet proposé doit être une nouvelle initiative, sans financement actuel (subvention ou bourse), qui s'articule autour du programme de recherche du demandeur principal et non un renouvellement ou une continuation de projets en cours d'un ou plusieurs membres de l'équipe de recherche. Les jeunes chercheurs qui bénéficient d'une subvention d'un organisme subventionnaire provincial ou national ou d'un chercheur-boursier devront démontrer sans équivoque que le projet soumis rencontre ce volet réseau.	OUI/NON
Soutien financier externe	Le centre de recherche du demandeur principal, son département universitaire ou toute autre entité doit s'engager à verser 20 % du financement du projet de recherche	OUI/NON
Lettre du demandeur principal	Lettre du demandeur principal définissant son rôle et sa contribution au projet et confirmant l'absence de chevauchement avec des projets de recherche actuellement financés (l'absence de chevauchement entre le projet soumis et d'autres projets, en cours ou non finalisés, ayant obtenu un financement antérieur d'un autre organisme subventionnaire ou d'autres projets connexes ou similaires subventionnés par le REPAR)	OUI/NON
Lettre d'appui du membre régulier senior	Lettre d'appui du membre régulier senior du REPAR, confirmant la pertinence de son rôle pour la réalisation du projet, la	OUI/NON

	complémentarité de son expertise avec celle du demandeur principal et de sa contribution dans le projet	
Lettre de soutien financier du milieu de recherche	Lettre de soutien financier de son centre de recherche, de son département universitaire ou de toute autre entité s'engageant à verser 20 % du financement du projet de recherche (5000 \$/25 000 \$ ; ce montant peut provenir des fonds de démarrage)	OUI/NON
La demande est complète et contient tous les éléments requis		OUI/NON
Commentaires :		
<b>CRITÈRES D'ÉVALUATION DE LA LETTRE D'INTENTION</b>		
1. FAISABILITÉ	A. Faisabilité du projet en fonction des ressources humaines, physiques et matérielles, de l'accessibilité des participants (recrutement), du montant, de l'échéancier et de la durée de la subvention	5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	B. Prévisions budgétaires réalistes et ventilation budgétaire adéquate : le budget demandé est justifié pour que les activités proposées puissent être réalisées et permettre l'atteinte des objectifs	5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord
Commentaires :		
2. RÉSEAUTAGE	A. Les ressources des différents milieux sont complémentaires pour la réalisation de la demande ; Les membres de l'équipe possèdent les expertises scientifiques et cliniques complémentaires requises pour la	5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord

	réalisation du projet (méthodologies, domaines de recherche, etc.)	
Commentaires :		
	<p>B. Un fort degré de réseautage est présent, soit interinstitutionnel, multicentrique, interdisciplinaire ou intersectoriel ; le rôle et l'implication de chacun des membres de l'équipe doivent être justifiés. Le <u>degré de réseautage</u>, soit interinstitutionnel, multicentrique, interdisciplinaire ou intersectoriel, est présenté et la contribution de chaque membre de l'équipe est clairement expliquée. Les critères minimaux sont d'avoir des chercheurs provenant de 3 institutions ou de 2 centres ou de 3 disciplines ou de 2 secteurs</p>	<p>5 – Tout-à-fait d'accord  4 – D'accord  3 – Ni en accord ni en désaccord  2 – Pas d'accord  1 – Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>C. Nouveau réseautage au sein du REPAR : de nouveaux liens de collaboration entre différents chercheurs d'un même RS ou entre ceux de différents RS sont établis. Note : Le REPAR encourage l'intégration de cliniciens dans l'équipe de recherche</p>	<p>5 – Tout-à-fait d'accord  4 – D'accord  3 – Ni en accord ni en désaccord  2 – Pas d'accord  1 – Pas du tout d'accord</p>
Commentaires :		
	<p>D. Création de nouvelles collaborations qui sont pertinentes et requises pour le projet</p>	<p>5 – Tout-à-fait d'accord  4 – D'accord  3 – Ni en accord ni en désaccord  2 – Pas d'accord  1 – Pas du tout d'accord</p>

Commentaires :		
3. ARRIMAGE AVEC LES PROJETS STRUCTURANTS DU REPAR	A. Pertinence du projet par rapport à la <a href="#">mission et aux projets structurants</a> du REPAR	5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	B. Pertinence du projet par rapport aux objectifs du programme	5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord
Commentaires :		
	C. Effet structurant du projet pour le REPAR	5 – Tout-à-fait d'accord 4 – D'accord 3 – Ni en accord ni en désaccord 2 – Pas d'accord 1 – Pas du tout d'accord
Commentaires :		
<b>Le projet atteint le seuil minimal pour être évalué scientifiquement : 4 ou 5/5 pour chaque critère</b>		OUI/NON
<b>Commentaires généraux :</b>		